Zeitschrift: Parkinson : das Magazin von Parkinson Schweiz = le magazine de

Parkinson Suisse = la rivista di Parkinson Svizzera

Herausgeber: Parkinson Schweiz

Band: - (2021)

Heft: 142: Gleichgewicht und Hörvermögen bei Parkinson = L'équilibre et

l'ouïe dans la maladie de Parkinson = Equilibrio e udito nel Parkinson

Rubrik: Consultation avec le Dr méd. Stefan Hägele

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

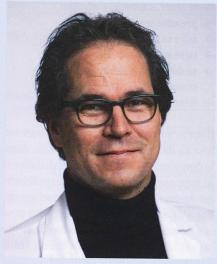
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Consultation avec le Dr méd. Stefan Hägele



Spécialiste en neurologie, le **Dr méd. Stefan Hägele** est médecin-chef adjoint de la clinique de neurologie et codirecteur du centre pour les troubles moteurs de l'hôpital cantonal de Saint-Gall. Il est également membre du comité consultatif de Parkinson Suisse. *Photo : màd par Stefan Hägele*

Stimulation cérébrale profonde

Âgé de 50 ans, je suis parkinsonien depuis cinq ans et je m'intéresse à la stimulation cérébrale profonde (SCP). Comment procéder pour que mon cas soit examiné correctement ?

Au cours de l'évolution de la maladie de Parkinson, il peut arriver un moment où toutes les options de traitement médicamenteux par voie orale ont été épuisées. La fenêtre thérapeutique entre la perte de mobilité et la mobilité excessive devient de plus en plus étroite. Les thérapies invasives, parmi lesquelles la SCP, entrent alors en ligne de compte. Dans cette situation, il convient toutefois d'envisager d'autres options thérapeutiques telles que le traitement par apomorphine sous-cutanée (sous la peau) ou la perfusion intrajéjunale (dans l'intestin grêle) de L-dopa (Duodopa). Ces deux traitements sont administrés en continu via un système de pompe externe. En Suisse, certains centres spécialisés proposent ces thérapies invasives.

Un diagnostic différentiel peut être dressé pour déterminer au cas par cas l'admissibilité à l'une de ces thérapies. Souvent, il a lieu dans le cadre d'un court séjour hospitalier afin de permettre l'examen minutieux des différentes indications sur une base interdisciplinaire (neurologie, neurochirurgie, psychiatrie, neuropsychologie, logopédie, physiothérapie et neuroradiologie). Il est essentiel de consacrer suffisamment de temps à la réflexion pour prendre une décision avisée avec les personnes concernées et les proches. Toutes les thérapies mentionnées précédemment ont fait l'objet de nombreuses études contrôlées et peuvent améliorer de manière significative la qualité de vie des parkinsoniennes et des parkinsoniens à long terme. Les risques de ces interventions sont faibles, mais il convient toujours d'examiner avec soin si l'altération de la qualité de vie de la personne concernée les justifie.

Madopar® et Sequase

Y a-t-il un lien entre la prise de Madopar® et de Sequase ? Ces médicaments sont-ils associés à une confusion et à des hallucinations ? Faut-il les prendre conjointement ou existe-t-il une autre possibilité ?

En règle générale, la L-dopa, par exemple contenue dans Madopar®, est bien tolérée. L'augmentation de la posologie doit avoir lieu lentement, afin d'éviter les éventuels effets secondaires. Au stade avancé et avec des doses plus élevées, ils peuvent prendre la forme d'hallucinations ou d'autres expériences psychotiques. Il est rarement possible de limiter le traitement par L-dopa, car cela entraînerait une aggravation significative des symptômes parkinsoniens. Des médicaments supplémentaires - les neuroleptiques atypiques quétiapine et clozapine – sont nécessaires pour atténuer les effets secondaires, voire les faire disparaître complètement. La quétiapine peut

apaiser les hallucinations. Néanmoins, seule la clozapine est officiellement approuvée pour le traitement des hallucinations dans la maladie de Parkinson. Cette substance produit l'effet escompté, mais gardons à l'esprit qu'elle peut – rarement – s'accompagner d'un effet secondaire grave, l'agranulocytose, caractérisée par une destruction relativement soudaine de la plupart des globules blancs qui peut s'exprimer sous la forme d'une fièvre. Une analyse sanguine et la détermination de la formule leucocytaire doivent initialement être effectuées chaque semaine, puis beaucoup moins fréquemment à des intervalles de plusieurs mois. Ce médicament est très efficace chez les personnes parkinsoniennes.

Vaccination contre le COVID-19

Les personnes parkinsoniennes peuvent-elles se faire vacciner contre le coronavirus sans problème ?

Toute forme de comorbidité – qu'il s'agisse d'une opération ou d'une infection - est réputée aggraver les symptômes parkinsoniens. Ce phénomène s'amplifie d'autant plus que la personne est âgée et que la maladie est avancée. Dans la plupart des cas, le COVID-19 est inoffensif. Cependant, si la maladie prend une forme plus grave, elle peut représenter une menace pour la vie, notamment chez les personnes âgées et/ou atteintes d'une pathologie neurodégénérative chronique. Nous savons désormais que le COVID-19 et ses évolutions sévères peuvent généralement être évités grâce à une vaccination. Les parkinsoniennes et les parkinsoniens ne doivent pas escompter d'effets secondaires spécifiques du vaccin - à l'exception de ceux qui sont connus. En résumé, la vaccination contre l'infection à coronavirus est recommandée aux personnes atteintes de la maladie de Parkinson.

Vous trouverez d'autres questions et réponses sur www.parkinson.ch/fr

Des questions sur le Parkinson ? Écrivez à : Parkinson Suisse, rédaction Case postale 123, 8132 Egg presse@parkinson ch